

Alors que près de la moitié des entreprises adhérentes chez OPCALIA attend une reprise d'activité fin 2009 ou début 2010

L'enquête de conjoncture OPCALIA révèle que la crise a eu peu d'impact sur les pratiques de formation professionnelle mais que les entreprises favorisent les formations métier et celles des opérateurs et techniciens

Paris, le 9 novembre 2009 – L'enquête nationale de conjoncture réalisée par OPCALIA auprès de 2501 entreprises sur la période septembre/octobre 2009 laisse apparaître que la crise a peu impacté les pratiques des entreprises en matière de formation professionnelle mais que ces dernières ont profité de cette période difficile pour optimiser leurs actions. Cependant la tendance globale est depuis le début de l'année à la stabilité des engagements de formation. Dans la perspective 2010, on note toutefois une orientation des dépenses de formation en faveur des opérateurs et techniciens.

Dans le même temps, on relève la volonté de mettre en oeuvre davantage de formations liées au métier.

L'enquête révèle que les grandes entreprises considèrent davantage la formation continue comme prioritaire face à la crise, cet état de fait étant probablement relié en partie à l'opportunité qu'elles ont, en période de baisse d'activité, de former du personnel sans désorganiser les services internes. Les entreprises du secteur tertiaire, notamment les organismes de formation, les entreprises de communication/information et de services à la personne, la considèrent davantage prioritaire ; le secteur du commerce la ressent, quant à lui, moins importante. Sur le plan régional, il est à noter qu'en Lorraine 90% des entreprises jugent la formation comme prioritaire contre 38% à la Réunion. L'étude révèle que depuis le début de l'année 2009, 72% des entreprises ont engagé des actions de formation qu'elles ont jugées efficaces. Une très large majorité est convaincue de ses avantages mais souligne toutefois la lourdeur de gestion administrative et les risques induits de turnover, en particulier pour les TPE. Les actions sont globalement jugées efficaces, seules les entreprises de commerce (gros et détail) et de prévention sécurité sont plus réservées. Au niveau régional on ne note pas de différence significative.

Les contrats de professionnalisation connus par la majorité des adhérents

Concernant les contrats de professionnalisation, l'enquête confirme qu'ils sont bien connus par la majorité des adhérents (91%) mais que la connaissance du dispositif croît avec la taille des entreprises.

Après explication sur la nature du contrat de professionnalisation, près d'une entreprise sur deux considère que ce type de contrat présente un intérêt pour son propre cas, en particulier pour les entreprises de plus de 50 salariés. Les plus intéressées sont les entreprises de service liées à la formation, la finance et l'assurance. Au global c'est seulement 1/3 des entreprises interrogées soient 15% du total des adhérents OPCALIA qui envisagent de recourir à ce dispositif à court ou moyen terme.

Le potentiel le plus important se trouve parmi les grandes entreprises et celles des secteurs Prévention/Sécurité, Finance/Assurance, Education et Bijouterie/Cadeau.

Sur un plan régional, il est à noter un niveau d'intérêt supérieur pour les entreprises du Nord de la France. Les intentions d'y recourir sont assez hétérogènes selon les régions, le potentiel le plus important se situant en Lorraine.

Une reprise d'activité fin 2009/début 2010

Au regard de la conjoncture actuelle un peu plus de la moitié des entreprises interrogées prévoit une reprise de l'activité prochainement, dont plus d'un tiers début 2010 ; seuls 8% n'anticipent pas de reprise. Cette perception est relativement homogène entre les secteurs d'activité. A un niveau plus détaillé, parmi les plus optimistes on notera les services de santé et d'action sociale (71%), l'immobilier (67%) et la bijouterie/joaillerie/cadeau (69%). Parmi les plus pessimistes la prévention/sécurité avec 19% d'optimistes seulement, le secteur du jouet est, quant à lui, plus confiant sur une reprise d'ici à la fin de l'année et les PME sont sensiblement plus optimistes pour une reprise d'activité à court/moyen terme.

A la question « Comment votre entreprise s'en sort elle aujourd'hui » l'enquête a distingué quatre types d'entreprises :

- Les « confiants » qui ont ressenti une baisse d'activité mais commencent à entrevoir une reprise, représentent 43% des entreprises interrogées et même 55% dans les services administratifs et d'assistance ;
- Les « préservés » qui ne sont pas touchés par la crise et n'ont pas de crainte pour leur avenir et dans lesquels entrent les activités de niche, représentent 19% et 30% dans le secteur spécifique de la prévention sécurité ;
- Les « inquiets » entreprises majoritairement du commerce qui connaissent une baisse d'activité et ne sont pas confiants dans l'avenir, représentent 22%, pourcentage qui atteint 27% dans le commerce de gros et de détail ;
- Les « prudents » qui s'en sortent jusqu'à présent mais ont des craintes sur leur capacité à faire face dans la durée, comme c'est le cas pour une partie des entreprises de service, représentent 16% des entreprises interrogées. Ce pourcentage passe à 21% si l'on ne considère que le secteur des organismes de formation et 22% celui des entreprises de services à la personne.

On notera que la proportion d'entreprises inquiètes est plus importante dans le secteur du commerce et que les entreprises de service s'en sortent globalement mieux même si une frange reste prudente.

Depuis le début de l'année 2009, moins d'une entreprise sur deux (43%) a modifié sa politique d'emploi à cause de la crise mais cela s'est traduit par un gel des embauches et une tendance à l'augmentation des licenciements en particulier pour les PME et les entreprises de commerce.

En 2010, environ un quart des entreprises va modifier sa politique d'emploi. Les perspectives sont plutôt contrastées et le solde apparaît globalement neutre que ce soit en matière de destruction ou de création d'emplois. On notera toutefois un recours plus fréquent aux licenciements et au chômage partiel. En outre, on devrait moins embaucher en CDI et avoir moins recours aux emplois aidés dans les entreprises de plus de 50 salariés.

A propos d'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et régional

- au titre de la formation professionnelle (la professionnalisation auprès des entreprises relevant de l'interprofession et des branches partenaires ; le plan de formation en respectant les obligations de branches)

Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en oeuvre de projets de formation ;

- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;
- Simplification administrative et financière ;
- Service d'informations juridiques sur la formation ;
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la Formation Professionnelle Continue et représente 38 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés issues de 23 branches et secteurs d'activité ou de l'interprofession; 410 M€ ont été collectés en 2009 au titre de la Formation Professionnelle des salariés (MSB 2008).

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 28 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 510 collaborateurs.